

## **1 COMMENT REAGIR DANS L'HYPOTHESE DE CONTAMINATION**

### **1.1 Personnel toutes catégories y compris invités**

Que faire si un de mes proches dans la cellule familiale ou avec lequel j'ai eu un contact très récent et prolongé présente des symptômes COVID 19 et attend de passer un test.

J'avertis mon unité, je reste chez moi, j'attends le résultat du test de mon proche :

- S'il est négatif : je reviens à l'université
- S'il est positif j'applique les consignes du paragraphe 1.1.2

#### **1.1.1 Que faire si j'ai des symptômes**

##### **Je suis sur mon lieu de travail**

J'avertis immédiatement mon responsable hiérarchique et je quitte l'établissement en prenant soin de bien porter mon masque et de respecter les gestes barrières dont l'hygiène des mains. Puis je décline la procédure du paragraphe suivant.

##### **Je suis chez moi**

Je ressens des symptômes de la COVID-19 (fièvre, toux nez qui coule, perte de goût ou d'odorat) :

- Je prends contact avec un médecin dès le début des symptômes, il me prescrit un test, masque et arrêt de travail
- Je m'isole chez moi et je porte un masque
- Je contacte la cellule de crise pour l'informer de la situation
- Je prends rendez-vous pour un dépistage
- Je réalise le test

Dans l'intervalle, je prépare une rapide fiche mémo « contact-tracing » qui permettra aux services départementaux de la santé de tracer les personnes/les sites que j'ai fréquentés. Sur une feuille, je recense dans les 7 derniers jours ma présence dans l'établissement selon le schéma donné dans la fiche « Mémo contact-tracing Avignon Université ».

Cette fiche mémo « contact-tracing Avignon Université » n'a qu'un objectif : aider à lutter contre une propagation massive au sein de l'université et permettre la poursuite des activités d'enseignement et de recherche. Pour cela je dois m'impliquer afin d'aider à freiner la diffusion du virus et protéger mon environnement professionnel. Le volet vie privé (en dehors du lieu de travail) ne peut être décrit dans cette procédure, mais il sera pris en compte par les services de santé de l'Etat en parallèle.

La fiche est à destination de la cellule de gestion de crise et sera exploitée par les services départementaux de santé en cas de résultat positif. Dans la négative elle sera détruite immédiatement par la cellule de gestion de crise.

# Fiche mémo « contact-tracing » à l'usage du personnel, des visiteurs, sous-traitants, invités, etc...

Nom :	Prénom :	N° de téléphone :
Emploi :	Unité d'emploi :	

Pour m'aider à retracer mon parcours des 7 derniers jours, je note toutes les activités et les services que j'ai fréquentés.

Jours de présence	Recensement des activités m'ayant mises au contact d'autres personnes au sein d'Avignon Université (Accueil du public, réunions, instances, colloque, etc...)	Activités d'enseignement : recenser les cours dispensés (campus, bâtiment, salle)	Informations à ajouter : repas au Crous, accès à la bibliothèque, missions professionnelles
Date : J-1			
Date : J-2			
Date : J-3			
Date : J-4			
Date : J-5			
Date : J-6			
Date : J-7			

Cette fiche est à conserver jusqu'à la réception des résultats. Je reçois un résultat négatif, j'informe la cellule de crise et je reprends mes activités professionnelles sans attendre. Je n'ai pas besoin d'envoyer la fiche.

### 1.1.2 Que faire si je suis cas contact avéré ou si mon test est positif ?

#### **Je suis cas contact avéré :**

- Je suis contacté(e) par l'Assurance Maladie ou l'ARS
- Je m'isole chez moi et je porte un masque
- Je prends rendez-vous pour un dépistage
- Je contacte la cellule de crise pour l'informer de la situation
- Je réalise le test

#### **Je reçois un test positif :**

- Je reste chez moi et je prends contact avec mon médecin traitant et/ou le 15 si mon état s'aggrave.
- J'informe la cellule de crise et je transmets la fiche mémo « contact tracing Avignon Université » à l'adresse [cellule-crise@univ-avignon.fr](mailto:cellule-crise@univ-avignon.fr) ou en la photographiant et en la transmettant au 06 99 82 11 46
- J'envoie l'arrêt de travail selon la procédure habituelle.

Je reste chez moi en isolement jusqu'à la guérison complète, soit 8 jours et en prorogeant si nécessaire l'arrêt de travail.

La durée de l'isolement est décidée par le médecin et en fonction de la gravité de la forme clinique.

Sans aggravation, au minimum 7 jours après le début des symptômes avec 48 h d'apyrexie (absence de fièvre) et d'absence de signes cliniques. Le personnel reprend son activité le 8ème jour.

## **1.2 Etudiants nationaux et étrangers**

Que faire si un de mes proches dans la cellule familiale ou avec lequel j'ai eu un contact très récent et prolongé présente des symptômes COVID 19 et attend de passer un test.

J'avertie mon secrétariat pédagogique ou mon gestionnaire, je reste chez moi, j'attends le résultat du test de mon proche :

- S'il est négatif : je reviens à l'université
- S'il est positif j'applique les consignes d'isolement et je réalise le test

#### **➤ Je suis dans le campus ou je suis chez moi**

Je ressens des symptômes de la COVID-19 (fièvre, toux nez qui coule, perte de goût ou d'odorat) :

J'avertis immédiatement mon secrétariat pédagogique ou mon école doctorale et je quitte l'établissement en prenant soin de bien porter mon masque et de respecter les gestes barrières dont l'hygiène des mains. Puis je décline la procédure du paragraphe suivant :

- Je m'isole chez moi et je porte un masque
- Je contacte la cellule de crise pour l'informer de la situation
- Je prends rendez-vous pour un dépistage
- Je réalise le test

Dans l'intervalle, je remplis la fiche « mémo contact tracing » qui permettra aux services départementaux de la santé de tracer les personnes/les sites que j'ai fréquentés. Sur une feuille, je

recense dans les 7 derniers jours ma présence dans l'établissement selon le schéma donné dans la fiche « contact-tracing Avignon Université ».

Cette fiche mémo « contact-tracing Avignon Université » n'a qu'un objectif : aider à lutter contre une propagation massive au sein de l'université et permettre la poursuite des activités d'enseignement et de recherche. Le volet vie privé (en dehors du lieu de travail) ne peut être décrit dans cette procédure, mais il sera pris en compte par les services de santé de l'Etat en parallèle. La fiche est à destination de la cellule de gestion de crise et sera exploitée par les services départementaux de santé en cas de résultat positif. Dans la négative elle sera détruite immédiatement par la cellule de gestion de crise.

## Fiche mémo « contact-tracing » à l'usage des étudiants

Nom :	Prénom :	N° de téléphone :
UFR :	Diplôme préparé :	

Pour m'aider à retracer mon parcours des 7 derniers jours, je note toutes les activités et les services que j'ai fréquentés :

Jours de présence	Recensement des activités m'ayant mises au contact d'autres personnes au sein d'Avignon Université (activités associatives)	Activités pédagogiques : recenser les cours suivis (campus, bâtiment, salle)	Informations à ajouter : repas au Crous, accès à la bibliothèque, missions professionnelles
Date : J-1			
Date : J-2			
Date : J-3			
Date : J-4			
Date : J-5			
Date : J-6			

Date : J-7			
------------	--	--	--

Cette fiche est à conserver jusqu'à la réception des résultats.

Je reçois un résultat négatif, j'informe le secrétariat pédagogique et je reprends mes cours sans attendre. Je n'ai pas besoin d'envoyer la fiche.

### 1.2.1 Que faire si je suis cas contact avéré ou si mon test est positif ?

#### **Je suis cas contact avéré :**

- Je suis contacté(e) par l'Assurance Maladie ou l'ARS
- Je m'isole chez moi et je porte un masque
- Je prends rendez-vous pour un dépistage
- Je contacte la cellule de crise pour l'informer de la situation
- Je réalise le test

#### **Je reçois un test positif :**

- Je reste chez moi et je prends contact avec mon médecin traitant et/ou le 15 si mon état s'aggrave.
- J'informe la cellule de crise et je transmets la fiche mémo « tracing Avignon Université » à l'adresse [cellule-crise@univ-avignon.fr](mailto:cellule-crise@univ-avignon.fr) ou en la photographiant et en la transmettant au **06 99 82 11 46**
- J'envoie le certificat médical selon la procédure habituelle au secrétariat pédagogique.

Je reste chez moi en isolement jusqu'à la guérison complète et en faisant prolonger si nécessaire le certificat médical par le médecin traitant.

**Je suis isolé(e)**, je contacte la cellule vie de campus pour qu'on prévoit le protocole de suivi du confinement.

La durée de l'isolement est décidée par le médecin et en fonction de la gravité de la forme clinique.

Sans aggravation, au minimum 7 jours après le début des symptômes avec 48 h d'apyrexie (absence de fièvre) et d'absence de signes cliniques. L'étudiant reprend ses cours le 8ème jour.